La formation professionnelle une clé d'entrée pour le marché de l'emploi

Remise des CATP et CITP au Grand Théâtre de la Ville de Luxembourg

Dimanche dernier, la Chambre de Commerce et sa «Luxembourg School for Commerce», ensemble avec la Chambre des Salariés ont organisé la remise solennelle des CATP (Certificat d'Aptitude Technique et Professionnelle) et CITP (Certificat d'Initiation Technique et Professionnelle) au Grand Théâtre de la Ville de Luxembourg. A cette occasion 702 jeunes lauréats ont été honorés en présence de Mady Delvaux-Stehres, Ministre de l'Education nationale et de la Formation professionnelle, de Nicolas Schmit, Ministre du Travail, de l'Emploi et de l'Immigration, de Francoise Hetto-Gaasch, Ministre des Classes movennes et du Tourisme.

Lors de son allocution de bienvenue, devant 900 personnes, Pierre Gramegna, Directeur de la Chambre de Commerce, a présenté la situation actuelle de la formation professionnelle initiale et de l'apprentissage. Il a souligné que malgré la crise économique, il se réjouit de pouvoir confirmer l'évolution positive de l'apprentissage pour les années 2009 et 2010. Ceci se reflète non seulement au niveau du nombre de diplômes délivrés (702 diplômés, ce qui représente un taux de réussite de 85.71 %) mais aussi au niveau des contrats enregistrés à la rentrée scolaire 2009-2010.

«Plus de jeunes, mieux formés»

Ces chiffres encourageants semblent confirmer la devise «Plus de jeunes, mieux formés». Celle-ci résume parfaitement le déi qui se pose au plan national en matière de formation professionnelle.

Il s'avère alors indispensable d'investir encore davantage dans la sensibi-



702 ieunes lauréats à l'honneur

Photo: Joh

lisation des jeunes à l'apprentissage. Il est essentiel de les informer sur les possibilités de carrière qui leur sont offertes par l'apprentissage. De l'autre côte, il est également important de sensibiliser les entreprises/patrons aux avantages qu'un jeune qualifié peut apporter le que rentreprise. La Chambre de Commerce lance d'ailleurs un appel à toutes les entreprises souhaitant engager un apprentis de déclarer leurs postes d'apprentissage vacants auprès de l'ADEM-Service de l'Orientation Professionnelle jusqu'à fin avril 2010.

La «Luxembourg School for Commerce»

Par la «Luxembourg School for Commerce», la Chambre de Commerce se met au diapason des exigences d'un marché de la formation en pleine évolution et des besoins des entreprises. La dénomination anglaise met la formation au même degré de visibilité que d'autres initiatives visant la promotion du Luxembourg pour améliorer son positionnement compétitif. La Chambre de Commerce affiche clairement son ambition de faire de l'éducation et de la formation une activité phare au service de la collectivité nationale, en pattenariat avec l'Education Nationale et l'Enseignement Supérieur et les autres acteurs de la formation, dans l'intérêt de la compétitivité des entreprises et du développement individuel des hommes et des femmes travaillant au Luxembourg.

A l'heure actuelle, 29 formations professionnelles menant au CATP/CITP sont offertes dans les secteurs représentés par la Chambre de Commerce, notamment dans les secteurs du commerce, des services, de l'industrie, de l'Horeca ainsi que dans le secteur socio-éducarif.

Afin de répondre au mieux à la demande des différents secteurs économiques, la «Luxembourg School for Commerce», en étroire collaboration avec des experts du monde économique ainsi que des responsables du MENFP et des enseignants des différents lycées techniques, a proposé en 2009, aux instances compétentes de lancer les travaux préparatoires pour 5 nouvelles formations menant au CATP/DAP à savoir:

- cuisinier de collectivité
- restaurateur, spécialisation cuisine vendeur-retoucheur
- poseur de conduites sous pression
- plasturgien (Verfahrenstechniker für Umformtechnik)

Une nouvelle formation du technicien (DT) mécanicien d'avions vient d'être lancée comme projet pilote suite à la demande des acteurs économiques concernés.

Pour plus d'informations: «Luxembourg School for Commerce», tél.: 42 39 39-220, info@lsc.lu, www.lsc.lu